



Vendredi 21 décembre 1956,
à 10 h. 50

New-York

SOMMAIRE

	Page
Point 27 de l'ordre du jour: Développement économique des pays sous-développés (suite):	
a) Question de la création d'un Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique: rapport du Comité <i>ad hoc</i> ;	
b) Problèmes fiscaux internationaux: rapport du Conseil économique et social;	
c) Industrialisation des pays sous-développés Discussion générale (suite).....	107

Président: M. Mohammad MIR KHAN (Pakistan).

POINT 27 DE L'ORDRE DU JOUR

Développement économique des pays sous-développés (A/3154, A/3192) [suite]:

- a) **Question de la création d'un Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique: rapport du Comité *ad hoc* (A/3134 et Corr.2);**
- b) **Problèmes fiscaux internationaux: rapport du Conseil économique et social;**
- c) **Industrialisation des pays sous-développés**

DISCUSSION GÉNÉRALE (suite)

1. Pour M. LYCHOWSKI (Pologne), le discours très insolite que le représentant de Cuba a prononcé à la 406^{ème} séance n'avait guère de rapport avec le sujet en discussion et fournissait bien peu de renseignements sur l'économie de Cuba. Le représentant de Cuba a parlé longuement de la Pologne, mais il est évident qu'il ne comprend pas les problèmes qui se posent dans un pays industriel de cette importance. Il a simplement rassemblé quelques coupures de journaux avec lesquelles il croyait pouvoir étayer des allégations qui, de toute évidence, sont inexactes.

2. M. DI BERNARDO (Italie) dit que les faits intervenus en Italie du Sud ont rendu son gouvernement très sensible à l'urgence des problèmes de développement économique.

3. Le Gouvernement italien se propose d'éliminer le chômage et le sous-emploi structural en 10 ans: il envisage à cette fin de créer de nouvelles activités productives, de favoriser l'industrialisation et d'édifier un système économique qui encourage les entrepreneurs. Pour mener à bien ce programme, il faudra procéder à des investissements massifs en Italie du Sud.

4. La souplesse est le trait dominant de la politique économique du Gouvernement italien. Il s'efforce d'appliquer une série de mesures économiques qui n'entraveront pas le fonctionnement d'une économie libre et qui seront adaptées aux besoins intérieurs du pays tout en favorisant le développement de ses échanges commerciaux avec l'extérieur.

5. La liberté économique est inséparable de la liberté politique. Le Secrétaire général a déclaré dans l'introduction à son rapport annuel (A/3137/Add.1) que de nombreux pays devront provoquer une révolution industrielle plus rapide que celle qui a transformé la civilisation de l'Europe occidentale, sans toutefois payer un prix aussi élevé sur le plan social. La délégation italienne ajoutera que cette révolution ne doit pas non plus porter atteinte à la liberté des populations.

6. Tous les efforts visant au développement économique doivent s'exercer dans le cadre de la stabilité monétaire. Les illusions inflationnistes ne peuvent mener qu'à la catastrophe économique. En même temps, le développement économique doit s'efforcer d'obtenir une balance des paiements favorable non point par des méthodes autarciques consistant à restreindre les importations mais en encourageant à la fois les importations et les exportations. D'ici à 1964, il envisage d'augmenter la valeur des exportations et des importations de 55 pour 100 et de 44 pour 100 respectivement.

7. Le fait que l'Italie compte exporter davantage de machines et de produits chimiques pour répondre à la demande croissante de certains pays sous-développés récemment devenus indépendants démontre amplement que l'industrialisation des pays moins avancés n'est pas seulement une entreprise internationale louable en soi mais aussi une œuvre dont les pays hautement développés profiteront eux-mêmes.

8. En ce qui concerne l'expansion des échanges commerciaux, il conviendrait de consolider les progrès déjà réalisés par une double action: nationale et internationale. Dans son brillant exposé (402^{ème} séance), M. de Seynes, sous-secrétaire aux affaires économiques et sociales, a déjà signalé les efforts qui ont été déployés pour créer un marché commun en Europe occidentale. Une intégration économique de ce genre est l'un des buts fondamentaux de la politique économique italienne. Comme l'a dit M. de Seynes, cette intégration n'affaiblirait pas les liens de l'Europe occidentale avec le reste du monde. En fait, l'Italie estime que l'Europe occidentale devrait, dans son propre intérêt, orienter son intégration économique vers l'extérieur et contribuer à aider les pays sous-développés.

9. L'accroissement des échanges commerciaux doit s'accompagner d'une libération des courants de capitaux. La délégation italienne estime en particulier que l'investissement privé est le véritable nerf du développement économique; il convient donc de donner toute la liberté d'action et tous les encouragements possibles aux détenteurs de capitaux privés. La délégation italienne se félicite de la création de la Société financière internationale et des mesures que viennent de prendre certains gouvernements pour parvenir à la constituer. L'Italie a fait beaucoup pour assurer un traitement favorable aux capitalistes étrangers. Dans le cas du Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique, qui sera surtout chargé d'investir des capitaux publics,

il semble que la possibilité de nouveaux progrès dépende de la conclusion d'un accord de désarmement général; pour ce qui est de l'investissement privé, les seules conditions préalables sont un climat favorable aux placements et une protection suffisante des droits des détenteurs de capitaux.

10. Si l'Italie insiste sur la liberté dans le commerce, les relations du travail et les investissements, cela n'implique nullement une attitude de laisser-faire. De toute évidence, l'Etat est appelé à jouer un rôle important, mais il doit aussi encourager un développement économique naturel en intervenant le moins possible. L'Italie comprend parfaitement les aspirations des pays sous-développés et pense, comme M. de Seynes, qu'un changement s'impose dans le monde moderne. Cependant, il est difficile aux pays sous-développés de réaliser ce changement sans les capitaux publics importants qui sont nécessaires pour financer les investissements d'infrastructure.

11. Dans sa réponse (A/AC.83/L.1/Add.7) au questionnaire qui lui a été adressé conformément à la résolution 923 (X) de l'Assemblée générale, le Gouvernement italien s'est déclaré favorable en principe à la création d'un Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique. Il aimerait beaucoup connaître les vues des pays dont l'appui est indispensable au bon fonctionnement de ce fonds.

12. L'Italie est disposée à participer pleinement à toute action que l'Organisation des Nations Unies pourrait entreprendre en vue de favoriser le développement économique des pays sous-développés, car cette action est essentielle à la stabilité politique du monde.

13. M. BENN (Australie), soulignant l'importance de la question dont la Commission est saisie, déclare que l'abîme qui s'est creusé entre les pays riches et les pays pauvres est une cause certaine d'instabilité et de mécontentement et ne se justifie nullement dans une ère de progrès technique.

14. L'Australie est un pays sous-développé en ce sens qu'elle a encore à résoudre de graves problèmes de développement économique et qu'elle doit pour cela importer beaucoup de capitaux. Sa tâche principale est de mobiliser les ressources nécessaires pour donner ses moyens d'existence à une population rapidement croissante et pour doter le pays d'une infrastructure solide. Les difficultés qui surgissent tiennent d'une part au conflit entre le besoin d'investissement et la demande accrue des consommateurs et d'autre part au fait que la stabilité économique de l'Australie dépend surtout de l'exportation d'un seul produit de base: la laine. Cependant, l'Australie diffère de bien des pays sous-développés par son niveau de vie relativement élevé et par le montant assez important de ses investissements intérieurs.

15. Malgré le tableau plutôt décevant que M. de Seynes a brossé de la situation économique mondiale dans l'intéressante déclaration qu'il a faite devant la Commission, la délégation australienne est convaincue qu'il y a tout lieu d'être raisonnablement optimiste quant aux perspectives d'un développement économique rapide dans l'avenir immédiat. Le monde est beaucoup mieux organisé et équipé qu'il y a 10 ans pour résoudre le problème et il est aujourd'hui beaucoup plus conscient de son urgence.

16. Malgré leur extrême importance, les investissements ne sont pas le seul facteur du développement économique. En cet âge de la technique, le développement peut être entravé par l'insuffisance des ressources

naturelles, par la pression démographique croissante ou par la structure des institutions politiques et sociales. Pour que les pays puissent utiliser leurs capitaux de façon productive, il faut que leurs institutions et la psychologie de leur population se prêtent aux exigences de la technique moderne. A cet égard, certains pays ont moins de succès que d'autres.

17. Même dans des conditions idéales, le développement d'une économie industrielle ne peut se faire du jour au lendemain. La révolution industrielle qui a marqué les XVIIIème et XIXème siècles en Europe et en Amérique du Nord s'est effectuée lentement et difficilement, et il y a tout lieu d'espérer que, dans les pays qui cherchent actuellement à édifier une économie reposant sur la technique, le processus sera plus rapide. Cependant, cette évolution demandera nécessairement du temps et il faut donc s'armer de patience.

18. Il est naturel et inévitable que dans tout pays sous-développé, la charge principale du développement économique retombe sur la population. Même au prix de grands sacrifices, il faut mobiliser l'épargne aux fins de l'investissement, aménager la structure politique et sociale qui contribuera à la croissance de l'économie nationale et créer un climat favorable aux investissements internationaux. Avant tout, il faut que chaque peuple se trace lui-même son chemin, car personne ne peut décider pour lui du genre de développement économique à rechercher.

19. Cependant, si résolu que soient les efforts de la population, une aide internationale s'impose sous une forme ou sous une autre. L'assistance technique en particulier répond à un grand besoin et constitue souvent une condition préalable à tout programme d'investissement de grande envergure. De remarquables progrès ont été accomplis ces dernières années, tant en ce qui concerne l'importance de l'aide fournie que les modalités de son octroi. Outre les accords bilatéraux d'assistance technique où le Gouvernement des Etats-Unis se montre souvent un généreux donateur, il y a lieu de signaler le programme ordinaire et le Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies. Le Plan de Colombo pour la coopération économique et le développement de l'Asie du Sud et du Sud-Est apporte aussi une contribution notable dans cette région. Ce qui gêne l'assistance technique, c'est moins le manque de capitaux que la pénurie d'experts pouvant se rendre en mission et l'énorme difficulté que présente l'organisation de l'aide sur des bases aussi rationnelles que possible.

20. Une aide internationale est également nécessaire pour la mobilisation des capitaux d'investissement. Il est évident que la plus grande partie de ces capitaux doit provenir de sources nationales, mais il arrive très souvent que des subventions ou des prêts internationaux soient indispensables pour lancer le développement sur un front particulier. Les sources d'une pareille assistance sont limitées et la plupart des pays capables d'offrir une aide financière fournissent déjà des capitaux en vertu d'accords bilatéraux ou multilatéraux. Les opérations de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et celles de la Société financière internationale jouent également un rôle important à cet égard.

21. Les efforts déployés en vue de trouver des sources supplémentaires de capitaux internationaux ont fini par converger sur la création du Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique. L'Australie appuiera toute mesure qui, à son avis, contribuerait utilement à résoudre le problème que la

pénurie de capitaux pose aux pays sous-développés. Elle est prête à fournir une assistance matérielle dans la mesure de ses moyens qui sont malheureusement limités. Pendant les six premières années d'existence du Plan de Colombo, la contribution de l'Australie aux dépenses entraînées par d'importants projets de développement dans l'Asie du Sud-Est s'est élevée à l'équivalent de 70 millions de dollars environ. Le Gouvernement australien continuera d'apporter son aide à cette entreprise. Sans être opposé à la création du Fonds spécial, il se demande, en revanche, si le moment est vraiment bien choisi pour constituer le Fonds et même si le type d'organisation généralement envisagé est celui qui répond le mieux au but visé.

22. Tant que les principaux pays industriels seront obligés de conserver un pesant appareil de défense, il est vraisemblable que les contributions ne seront pas assez importantes pour que le Fonds spécial puisse aider notablement les pays sous-développés qui ont besoin de capitaux. En créant le Fonds avant d'avoir une assurance raisonnable que des fonds suffisants seront mis à sa disposition, on risque fort de provoquer des déceptions.

23. En outre, les débats qui ont déjà eu lieu à ce sujet semblent montrer que de nombreux pays envisagent le Fonds spécial comme une sorte de caisse où les pays contributeurs placeraient des fonds pour qu'ils soient répartis entre les bénéficiaires. L'organe qui dirigerait le Fonds et qui aurait le dernier mot dans l'affectation des ressources serait composé d'un nombre égal de représentants des pays contributeurs et de représentants des pays bénéficiaires. Cela ne satisfait pas du tout la délégation australienne. Tout d'abord, l'expérience acquise par l'Australie dans ses relations avec des organes ainsi composés lui fait craindre beaucoup que l'on n'en vienne rapidement à considérer les intérêts des deux groupes comme opposés. De plus, les votes d'un organisme intergouvernemental inévitablement sujet à l'influence de considérations politiques et sentimentales ne constitueraient pas une base adéquate sur laquelle on puisse décider de la répartition des ressources disponibles. Aussi, avant que l'Assemblée générale ne décide s'il y a lieu de créer le Fonds spécial, il faudrait examiner de beaucoup plus près des questions comme celles du montant des fonds disponibles, des principes qui devront régir leur répartition et de la meilleure manière de les gérer. Les réponses des gouvernements aux questions du Comité *ad hoc* (A/AC.83/L.1 et additifs) sont si contradictoires et si peu concluantes qu'elles ne fournissent aucun élément satisfaisant qui justifierait la création actuelle du Fonds.

24. Une autre source de capitaux attire de plus en plus l'attention des pays intéressés, notamment en Amérique latine: ce sont les investissements privés étrangers. On a dit que les investissements publics et les investissements privés s'excluaient mutuellement, mais l'expérience prouve de plus en plus qu'une combinaison de ces deux formes d'investissement peut être extrêmement utile. Les investissements publics sont évidemment le meilleur moyen de financer le développement des entreprises de service public, des services auxiliaires, des installations essentielles d'hygiène et d'enseignement. Les investissements privés peuvent cependant jouer un rôle important dans le développement économique. Certains représentants ont dit que les investissements privés sont peu souhaitables, car ils risquent de constituer une menace pour l'indépendance économique du pays bénéficiaire. Mais, comme le montre

clairement l'exemple des Etats-Unis, cet argument est absurde. L'Australie, elle, encourage les investissements privés de l'étranger et ne pense pas qu'ils la mettent en danger.

25. Quoi qu'il en soit, ce sont les investissements intérieurs qui sont toujours l'instrument principal du développement économique d'un pays; par conséquent, il faut tout faire pour stimuler les échanges internationaux, car ils aident à porter le revenu national à un niveau où se forme une épargne capable d'alimenter l'effort d'investissement. M. Benn espère que par l'intermédiaire de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) les gouvernements réussiront à faire baisser les tarifs douaniers. L'organisation pour la coopération commerciale qui vient d'être créée sera peut-être l'appareil qui permettra de libérer les échanges mondiaux.

26. Le secteur du commerce international qui présente le plus d'importance pour les pays sous-développés est celui des produits de base. Ces pays gagneraient à voir s'accroître le volume du commerce de ces produits, se stabiliser leurs prix et s'améliorer les termes de l'échange entre produits de base et produits manufacturés. La Commission du commerce international des produits de base, récemment créée par le Conseil économique et social, permettra peut-être de progresser dans ce sens, mais la coopération des grands pays industriels est indispensable. Pour ce qui est des mouvements de capitaux internationaux, il importe au plus haut point que la confiance règne entre les populations et les gouvernements intéressés; souvent, en effet, les motifs des pays donateurs font l'objet de soupçons injustifiés de la part des bénéficiaires.

27. La délégation australienne ne voit pas la nécessité de convoquer une conférence économique mondiale en 1957, comme l'a suggéré le représentant de l'Union soviétique (404ème séance): la Deuxième Commission de l'Assemblée générale constitue pratiquement une conférence économique mondiale, et il existe d'autres organes et institutions des Nations Unies au sein desquels les problèmes économiques mondiaux peuvent être examinés.

28. Pour M. AMADOR (Mexique), l'accroissement de la productivité et le relèvement des niveaux de vie sont, en fin de compte, les plus sûres garanties de la liberté et de la démocratie. La situation économique mondiale s'est sensiblement améliorée depuis quelques années, mais comme l'a fait remarquer récemment le Ministre des finances du Mexique, les pays sous-développés progressent plus rapidement que les pays industrialisés: la production par habitant des pays industrialisés est actuellement plus de 10 fois celle des pays non industrialisés. Cependant, il est de l'intérêt des pays sous-développés que le degré d'activité économique des pays industrialisés reste le plus élevé possible, car toute perturbation pourrait avoir des conséquences désastreuses sur l'économie des pays en voie de développement. Il importe, toutefois, que tous les pays contribuent à hâter ce développement afin de supprimer l'écart entre le niveau de vie de la minorité de la population du monde et celui de la grande majorité. La délégation mexicaine est persuadée que loin de créer une concurrence entre pays sous-développés et pays plus avancés, l'industrialisation des pays sous-développés facilitera l'expansion des échanges internationaux et ajoutera à la prospérité économique générale. C'est pourquoi le Mexique conserve la position qu'il avait adoptée à la dixième session de l'Assemblée générale

au sujet de la création d'un Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique.

29. La délégation mexicaine note avec satisfaction que d'après le rapport intérimaire du Comité *ad hoc* (A/3134 et Corr.2), de nombreux gouvernements estiment que le Fonds spécial devrait avoir pour objet essentiel de financer la constitution de l'infrastructure économique des pays peu développés. L'existence d'une infrastructure économique et sociale solide est la condition même de l'industrialisation et du progrès économique. Le Gouvernement mexicain consacre la plus grande partie de ses capitaux d'investissement à des ouvrages de base dans les domaines des combustibles, de l'énergie, des transports, des communications, du logement, de l'enseignement et de la santé publique. Le Mexique sait que son développement dépend essentiellement de ses propres efforts et, en fait, environ 96 pour 100 des crédits consacrés au développement économique sont fournis par l'épargne du peuple mexicain. Les investissements privés dans le pays sont de plus en plus encouragés, à mesure que s'achève l'exécution des projets fondamentaux de développement.

30. D'une manière générale, le Mexique a accompli des progrès très satisfaisants au cours des deux dernières années, comme on peut en juger par les renseignements que l'on trouve dans les documents de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) et dans le rapport que le Président du Mexique a fait au Congrès mexicain en septembre 1956. En même temps qu'une élévation remarquable de la production et du revenu brut par habitant, on a pu observer une grande stabilité intérieure. La production agricole, dont dépend la prospérité future du Mexique, a atteint en 1955 son chiffre le plus élevé depuis 30 ans. Le principal article d'exportation a été le coton, qui a représenté, en 1955, 30 pour 100 de la valeur totale des exportations. Le Mexique aspire au jour où l'on aura réussi à écouler les excédents de coton, car il souhaite développer encore cette culture afin de se procurer les devises dont il a besoin pour augmenter ses importations et participer ainsi plus activement aux échanges internationaux. Mais, comme l'a fait observer récemment à Washington le Ministre des finances mexicain, il ne suffit pas de développer le commerce entre les nations: ce qui importe, c'est d'encourager les pays producteurs de matières premières à jouer un plus grand rôle dans l'expansion économique mondiale.

31. Dans le secteur industriel aussi, le Mexique enregistre des progrès marqués grâce à ses propres efforts. M. Amador se réfère de nouveau, à cet égard, aux publications de la CEPAL. En 1955, l'indice de la production industrielle a été de 134 pour le Mexique, alors qu'il se situait à 128 pour l'ensemble des pays de l'Amérique latine. Le secteur pétrolier, le plus important pour le développement économique du pays, s'est considérablement développé pendant les 18 dernières années.

32. Non seulement le volume du capital étranger investi au Mexique s'est accru, mais ses sources sont de plus en plus variées: en 1955, ces investissements auraient atteint 960 millions de dollars, provenant principalement des Etats-Unis, du Canada, de Suède, du Royaume-Uni, de France, d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas et de Belgique. Ainsi que l'a déclaré le Ministre des finances mexicain à la onzième réunion commune du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, les investissements privés et les investis-

sements publics ne se font nullement concurrence au Mexique: les uns et les autres exercent une action parallèle qui aide le pays à atteindre les deux buts principaux qu'il s'est fixés dans l'ordre économique: accroître la productivité et élever le niveau de vie.

33. M. MIGONE (Argentine), retraçant brièvement l'histoire de son pays, dit que la période qui s'est écoulée entre 1853 — date de l'adoption de la Constitution — et 1930 a été pour l'Argentine une période de progrès et de grande activité sur le marché mondial, malgré l'absence d'un programme industriel. Dans les années qui ont suivi 1930, le gouvernement a pris des mesures pour protéger l'Argentine contre les effets de la crise qui sévissait dans le monde et il a lancé un plan de développement économique. Une des conséquences de la deuxième guerre mondiale a été d'accélérer l'industrialisation de l'Argentine et d'augmenter le pouvoir d'achat de sa population. Après la guerre, le pays a connu une période de dictature, caractérisée par une administration inefficace qui a considérablement affaibli son économie. L'actuel gouvernement, au pouvoir depuis la révolution de 1955, non seulement se trouve aux prises avec les graves problèmes légués par l'ancien régime, mais il a à accomplir une lourde tâche: relever l'économie nationale. Le Ministre des finances a défini récemment une nouvelle politique économique, fondée sur la coopération internationale. Il ne fait pas de toute que l'Argentine réussira à surmonter les difficultés de l'heure. Il faut espérer, toutefois, que les pays économiquement plus puissants qu'elles suivront à son égard une politique généreuse, tant du point de vue économique que financier.

34. Il est deux problèmes qui préoccupent particulièrement les pays en voie de développement: l'assistance technique et la mobilisation des capitaux. C'est donc sur ces problèmes que l'Organisation des Nations Unies devrait continuer à faire porter principalement ses efforts. M. Migone rappelle qu'à la vingt-deuxième session du Conseil économique et social, la délégation argentine avait suggéré de préparer la voie aux opérations du Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique en créant des centres régionaux pour l'étude et la mise en valeur des ressources naturelles: il espère que les membres de la Commission auront cette suggestion présente à l'esprit au cours du présent débat.

35. Les problèmes relatifs aux produits de base — le Secrétaire général l'a souligné dans son dernier exposé sur l'économie mondiale¹ — constituent toujours l'un des aspects les plus complexes du développement économique; aussi l'Organisation des Nations Unies ne devrait-elle épargner aucun effort — par l'intermédiaire, notamment, de la Commission du commerce international des produits de base et des organes compétents de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation de l'agriculture (FAO) — pour aider les Etats Membres à mieux les comprendre.

36. M. Migone espère sincèrement que les principaux pays intéressés, en particulier les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni, collaboreront aux travaux de la Commission du commerce international des produits de base. L'Argentine, qui s'intéresse vivement à la vente de ses produits de base, espère que cette commission procédera à une enquête systématique et rassemblera des renseignements aussi complets que possible sur les problèmes relatifs aux produits de base; elle devrait notamment rechercher le moyen de

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, vingt-deuxième session, 934ème séance.*

combattre l'instabilité dont souffre le marché mondial de ces produits.

37. Le Gouvernement argentin s'inquiète tout particulièrement de l'existence d'excédents agricoles. M. Migone rappelle à cet égard les nombreuses recommandations formulées par la FAO, l'Organisation des Etats américains et le GATT. Il appelle une fois de plus l'attention des pays détenteurs d'excédents, et celle des Etats-Unis en particulier, sur la nécessité de prendre certaines mesures de précaution — comme de procéder à des consultations préalables — afin d'éviter que le développement économique des pays sous-développés ne se ressente de cet état de choses.

38. L'Argentine attache une importance fondamentale au commerce international et au courant des capitaux. Elle se réjouit donc des progrès accomplis dans bon nombre de pays en matière de libération des échanges et d'assouplissement des règles applicables aux mouvements de capitaux. A cet égard, des efforts louables ont été également effectués sur le plan international, notamment dans certaines régions. Au cours des 10 dernières années, l'Argentine a beaucoup souffert de la complexité du régime de ses échanges; une multitude d'accords bilatéraux maintenant son commerce sous le contrôle rigide de l'Etat. On s'efforce aujourd'hui de remédier sans retard à cet état de choses en réintroduisant les stimulants propres à un marché libre; en même temps, on cherche à protéger le producteur argentin contre toute fluctuation excessive des prix. Le régime des échanges a été simplifié et le cours de la monnaie argentine a été fixé de façon plus réaliste par rapport aux devises étrangères. Une des mesures les plus importantes que l'on ait prise dans ce sens a été la création en 1955 d'un système de paiement multilatéral limité, intéressant un groupe de pays européens: cet arrangement est connu sous le nom d'accord de Paris. Enfin, pour favoriser le courant des capitaux, le Gouvernement argentin a supprimé, notamment, bon nombre des contrôles auxquels étaient soumises les transactions financières avec l'étranger.

39. En 1956, l'Argentine a adhéré au Fonds monétaire international et à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement; elle a aussi largement bénéficié des programmes d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies.

40. Il semble que les relations économiques internationales deviennent plus libres et que les barrières artificielles qui entravent le développement sont en train de disparaître. Cependant, la plupart des obstacles et des entraves qui gênent le développement économique dans les régions moins évoluées du monde ont une origine interne et appellent des mesures nationales.

41. Par exemple, l'Argentine a pu constater que l'une des conséquences fâcheuses d'une économie politique strictement contrôlée par l'Etat était la création d'une vaste bureaucratie. La banque centrale avait perdu son autonomie et l'Etat avait étendu son contrôle à de nombreux secteurs de l'économie nationale: transports, commerce international, industrie. Une politique monétaire subordonnée aux exigences des politiciens, une politique fiscale à courte vue avaient eu pour effet de gonfler démesurément les dépenses improductives par rapport aux ressources fiscales potentielles de la nation. La masse fiduciaire s'était accrue hors de toutes proportions avec le lent accroissement du revenu national réel et les réserves d'or et de devises s'épuisaient: cet état de choses avait engendré des

pressions inflationnistes qui, à leur tour, ont retardé sérieusement le développement du pays.

42. La politique sociale de l'ancien régime, qui ne cherchait nullement à relever le niveau de vie ni à accroître la productivité n'était que démagogie. La presque totalité des fonds de prévoyance sociale était consacrée aux activités improductives de l'administration publique. Dans ces conditions, il était vain d'espérer une action efficace tendant à accroître la productivité.

43. Le nouveau gouvernement a pris des mesures de redressement qui montrent déjà ce que l'on peut espérer d'une politique équitable et réaliste. Sous le nouveau régime, l'Etat n'intervient que pour protéger les secteurs où il n'existe pas de syndicats et pour assumer le rôle de médiateur, par l'intermédiaire d'une cour d'arbitrage, en temps de crise.

44. Sous l'ancien régime, l'industrialisation, qui est de toute évidence un élément essentiel du développement économique de l'Argentine, était soumise aux décisions arbitraires du gouvernement. Le nouveau gouvernement, abandonnant la politique d'ingérence illimitée de l'Etat dans le secteur économique, encourage l'initiative privée et la responsabilité individuelle. Il étudie, d'autre part, la possibilité de mettre fin à la nationalisation de certaines entreprises. Il a entamé des négociations avec plusieurs sociétés étrangères en vue de rétablir les relations sur une base équitable, compte tenu de la nécessité de protéger les intérêts nationaux et de renforcer les liens amicaux entre l'Argentine et d'autres pays.

45. Les pays sous-développés ont des besoins de capitaux que leurs ressources sont loin de pouvoir couvrir. A ce sujet, la délégation de l'Argentine estime que la création du Fonds spécial des Nations Unies contribuerait grandement à faciliter le financement international du développement économique. Elle espère donc que les pays appelés à jouer un rôle important dans les opérations du Fonds n'épargneront aucun effort pour en hâter la constitution. Cette initiative ne manquerait pas de consolider la paix et la coopération internationale. Toutefois, les autres méthodes de financement — par l'intermédiaire de la Banque, par exemple — ne doivent pas être négligées pour autant. L'Argentine s'est affiliée à la Banque dans l'espoir qu'elle l'aidera à financer certains secteurs de son économie. Les possibilités qu'offre la Société financière internationale sont également très encourageantes.

46. L'Argentine attache une très grande importance au capital privé. Les capitalistes étrangers peuvent avoir l'assurance que les fonds investis en Argentine sont bien placés. Le Gouvernement argentin va surveiller de très près toutes les possibilités d'investissement. Il souhaite surtout obtenir des capitaux pour financer l'exécution de programmes économiques d'intérêt local. Il a mis en œuvre, dans le domaine social, une politique de progrès et de solidarité, destinée à supprimer la lutte des classes et à créer des conditions propices au développement efficace et harmonieux de l'entreprise privée. Sur le plan international, il a renforcé les mesures visant à favoriser la coopération économique, financière et technique, sans favoritisme ni discrimination, tout en tenant spécialement compte, pour des raisons que l'on comprendra aisément, des intérêts particuliers des pays qui sont les voisins de l'Argentine. Les frontières de l'Argentine sont largement ouvertes aux échanges d'idées, de personnes, de marchandises. Située loin des grands carrefours du:

commerce international, l'Argentine ne peut participer à l'économie mondiale que grâce à l'énergie créatrice de son peuple. Elle espère qu'à l'avenir il lui

sera donné de prendre une part encore plus grande au commerce international.

La séance est levée à 13 h. 10